

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 08 décembre 2020 à 18h30

Etaient présents : Mmes et MM. Eric BELLOLI, Patrick CHABERT, Antoine CHAUVET, Bernard CHENE, Marie-Hélène DULAC, Jean-Claude DURAND, Olivia LOPS, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY, Nathalie VERGNE.

Absents : Kenty BLANC (procuration à VERGNE N), Audrey COMBET (procuration à PITHOUD C), Jean-Luc ANDRE et Reine COURT, excusés.

Le Procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ELECTION D'UN MAIRE DELEGUE ET D'UN ADJOINT SANS ELECTION COMPLEMENTAIRE PREALABLE : Après une minute de silence en mémoire de M. Robert COHENDET, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'élection d'un maire délégué et d'un 5^e adjoint sans élection complémentaire préalable. Sont élus à la majorité = Mairie délégué de Montgellafrey : M. Patrick PROVOST (15 voix et un blanc) et Olivia LOPS, Adjoint (14 voix et 2 blancs).

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS ET COMMISSIONS :

Sont approuvés à l'unanimité les désignations suivantes :

SIEPAB : Jean-Claude DURAND et Eric BELLOLI (Titulaires) et Patrick CHABERT (suppléant)

SI Lauzière : Jean-Luc ANDRE et Olivia LOPS (Titulaires) et Eric BELLOLI et Chantal PITHOUD (Suppléants)

Association Communes Forestières : Jean-Marc PELLISSIER et Olivia LOPS

Seml Centrale Demoiselles : Antoine CHAUVET, Jean-Marc PELLISSIER, Amélie MILLERET, Eric BELLOLI

Seml St François Longchamp Tourisme : Patrick PROVOST, Chantal PITHOUD, Antoine CHAUVET, Patrick CHABERT, Amélie MILLERET, Kenty BLANC, Bernard CHENE, Audrey COMBET.

Concernant la 4C, les représentants sont pris dans l'ordre du nouveau tableau, M. Patrick PROVOST renouvelle sa démission et souhaite que ce soit Marie-Hélène DULAC qui soit le 2^e délégué à la 4C. M. Jean-Claude DURAND désirant siéger et après échanges entre les élus, il maintient sa décision et sera le 2^e délégué. Les membres des différentes commissions sont désignés à l'unanimité.

DSP PARC ACROBATIQUE EN HAUTEUR : TRANSFORMATION DES STATUTS DE L'EXPLOITANT : M. le Maire donne lecture au Conseil de la demande des exploitants du Parc Acrobatique en Hauteur qui souhaite modifier le statut prévu dans la convention de DSP, et propose la création d'une SARL en lieu et place d'une SAS. Le Conseil approuve à l'unanimité et autorise le maire à signer un avenant à la convention.

PERSONNEL : Après avoir fait le point sur le personnel de la Commune, le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un poste saisonnier d'agent technique, la modification du poste vacant d'adjoint technique principal 1^e classe en 2^e classe (pour la station).

Il valide également la proposition de BUET TP pour le déneigement de Montaimont et de NARDIN TP pour celui de Montgellafrey, pendant les absences du personnel communal.

ATTRIBUTION DES MARCHES : Suite aux consultations lancées à l'automne, et après vérification des candidatures, le Conseil décide à l'unanimité de retenir la proposition de SMACL Assurances pour les assurances de la Commune, pour une durée de trois ans ; et la proposition de SMOOKY BIKE pour la maîtrise d'œuvre et la création d'une piste ludique VTT.

BUDGETS : sont approuvés à l'unanimité le devis de Mobidecor pour le mobilier de la bibliothèque de St François (étant précisé que la somme inscrite au budget ne prenait pas en compte la réfection des bâtiments), et les décisions modificatives présentées (transfert de crédits). Le Conseil décide à l'unanimité la suppression du budget « centre de balnéothérapie ».

PLAN D'ORGANISATION DES SERVICES COVID 19 : M. le Maire présente au Conseil le plan proposé pour l'organisation des services durant la crise sanitaire COVID 19, plan ayant obtenu l'avis favorable du CHSCT du centre de Gestion et approuvé à l'unanimité par le Conseil. Concernant plus généralement la Commune, M. le Maire précise qu'une cellule de crise a été mise en place avec des élus, le médecin, l'infirmière et l'office de Tourisme. Des tests ont été commandés auprès du Département et des journées de dépistage sont prévues (1^e journée le 12 décembre).

NAVETTES SKIBUS : En raison du confinement du printemps et des conditions d'ouverture de la saison hivernale, les Transports FAURE souhaitent une discussion sur la prise en charge des pertes par rapport au marché signé. Une rencontre sera programmée au plus tôt.

DEMANDES DE SUBVENTIONS : Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter des subventions auprès du FDEC et du FSIL pour la restauration des chapelles de Montaimont, auprès du Département pour l'achat de protection Covid au printemps.

QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la motion prise par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan pour le devenir de la société FERROPEM
- DECIDE de modifier et réduire la collecte des cartons durant la saison hivernale en raison de la crise sanitaire, étant précisé que ce service est gratuit et n'est pas de la compétence de la Commune ;
- VALIDE l'accompagnement de Mountain Riders pour l'accompagnement dans la démarche du label Flocon Vert ;
- PREND NOTE des propositions pour les plans de masse prévus dans le dossier signalétique et du projet immobilier de la Vigie, sous l'égide de la SAS ; Le Conseil décide de procéder au déclassement de la voie communale N°10.
- DECIDE de lancer une consultation pour l'aménagement du front de neige selon le cahier des charges proposé

L'ordre du jour étant terminé, M. le Maire aborde la problématique de la saison hivernale, afin d'avoir l'avis du Conseil sur l'organisation des activités à proposer, l'ouverture de la Maison des Enfants, la politique commerciale à mettre en place.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 10 décembre 2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST